

ÉTÉ 2020

FOOT EVOLUTION

MÛRS-ÉRIGNÉ - MAINE ET LOIRE (49)

08-12 ANS / 10-14 ANS

REF : 049 002 01

Centre Bouessé-La Garenne
Rue des deux Ports
49610 MÛRS-ÉRIGNÉ

SITE

Situation géographique :

A 10 mn d'Angers et au sud de l'agglomération angevine, la commune de Mûrs-Érigné conjugue à la fois les intérêts de la ville et ceux de la campagne. Situé au pied du Louet et au cœur de la commune, le centre Bouessé-La Garenne conjugue à la fois les intérêts d'infrastructure sportive et d'hébergement.

Cadre de vie :

Selon la capacité du groupe, hébergement soit :

* Au Village Vacances Bouessé, en chambres de 4 à 6 lits avec chacune salle d'eau et WC privatif. Salle à manger ouverte sur une grande terrasse.

Soit :

* Au gîte La Garenne, manoir du XVI^e siècle entièrement restauré, en chambres de 2 à 6 lits avec chacune salle d'eau et WC privatif. Salle à manger aménagée dans la véranda ouverte sur le parc, salon, cuisine équipée. Grand parc boisé et clos

Effectif : 12 participants

1^{ER} ET DERNIER REPAS SERVIS

Le premier repas servi sera le déjeuner et le dernier repas le goûter.



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Accueil en fin de matinée le lundi matin, départ en milieu d'après-midi le vendredi.

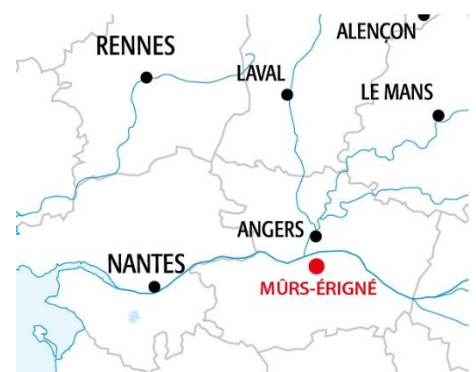
Sur la A87 sortie Mûrs-Érigné n° 23. Direction "Mûrs-Érigné Aubance", au rond-point prendre direction "Mûrs-Érigné / Les Ponts de Cé".

Au feu prendre à gauche Direction "Denée / Chalonnes-sur-Loire" puis prendre la 2^{ème} route sur la droite (environ 200 m après le feu).

TRANSPORT

Départ en train de **Paris, Le Mans, Nantes**, jusqu'à **Angers** puis car jusqu'au centre.

Les horaires vous seront fournis avec la convocation 15 jours avant le départ.



F.O.L 49 - VACANCES POUR TOUS
14 BIS AVENUE MARIE TALET - 49100 ANGERS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ACTIVITÉS

Pour changer du football tout en gardant des sensations similaires, viens nous retrouver pour t'essayer à de nombreux sports de ballon inédits, pour partager des moments sportifs et intenses entre amis.

↳ Tu passeras 3 jours en immersion dans les locaux du **SCO D'ANGERS FOOTSAL**(club actuellement en Ligue 1) :

- **FOOTSAL** : à 5 contre 5 sur un terrain synthétique
- **TCHOUKBALL** : mélange de volley et handball avec pour buts des trampolines inclinés
- **DODGEBALL** : variante de la balle au prisonnier à 6 ballons
- **BUBBLE FOOTBALL** : enfermé dans une bulle en plastique, tous les coups sont permis...ou presque !
- **TENNIS BALLON** : sur un demi terrain de tennis

Tous les terrains sont filmés, pour revoir ton action en différé et apprécier tes propres exploits et ceux de tes coéquipiers !

- **VISITE DU STADE** Raymond Kopa : vestiaires, tribunes, tunnel d'entrée des joueurs, bancs de touche...
- Participation à un **match** d'entraînement ou amical (**en août uniquement**).
- Repas du midi élaboré par une diététicienne

AUTRES ACTIVITÉS POSSIBLES : Grands jeux de plein air, activités sportives et manuelles, veillées



ORGANISATION DU SEJOUR

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

A la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant pour passer avec vous les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser votre propre autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel.



L'ALIMENTATION :

Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. Les repas seront élaborés par les jeunes, avec l'aide de l'équipe d'animation. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.

↳ **Allergies et régimes alimentaires** : transmettez-nous **DES L'INSCRIPTION** tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription.

↳ **Respect des coutumes alimentaires** : Le respect des demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme pour des aliments ou préparations de type halal ou casher, ou des contraintes alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importante sur le processus biologique de l'enfant, comme le jeûne dans le cadre du Ramadan.

LE QUOTIDIEN :

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accès à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement de leur lieu de vie
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le couché pour amener les enfants progressivement au sommeil

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté de leur lieu de vie.



AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT :

Vous pourrez avoir des nouvelles du déroulement du séjour **grâce au blog internet** (prestataire indépendant de notre organisme). Nous demandons à nos animateurs de vous tenir informé au quotidien sur le blog (service gratuit). C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

Adresse du site : www.ondonedesnouvelles.com

Le code d'accès vous sera fourni avec la convocation de départ.

Si vous avez besoin de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.

Nous suivre sur les réseaux sociaux :



<http://facebook.com/VPT49>

(ce compte est actif uniquement pendant la période estivale du 06 juillet au 30 août 2020)



ATTENTION !

Si le **comportement** de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de **RENVOI** pourrait être prise à son encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipad, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**



TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau type qui vous a été remise

Réduisez les quantités qui sont prévues **pour un séjour de 2 semaines**.



Attention : le blanchissage du linge n'est pas assuré pendant ce séjour.

Prévoir :

- 1 bonne paire de baskets, crampons interdits
- 1 duvet ou sac de couchage (*couettes non fournies dans le gîte / drap housse, oreiller et taie d'oreiller fournis*)
- Paquets de mouchoirs jetables
- Chaussons

Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familier qui les accompagne dans leur sommeil !

Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles.

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de votre enfant. **Nous ne pourrions pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

Si votre enfant a moins de 12 ans à l'arrivée au centre de vacances, **le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur en présence de votre enfant. Au-delà de cet âge**, nous estimons qu'il est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau, **aucun contrôle ne sera alors effectué.**

L'ARGENT DE POCHE : Une somme de 5 € est amplement suffisante.



SANTE :

En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez nous contacter **AVANT LE SÉJOUR** pour préparer au mieux la venue de votre enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE MOBILE :

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait **nous vous déconseillons fortement la présence des mobiles** sur nos séjours. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

LES OBJETS DE VALEUR :

La nature du séjour **nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, bijoux, téléphone mobile, I-pad, CD, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.



DOCUMENTS A NOUS REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DU DÉPART

L'enveloppe dossier séjour avec :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (pas besoin de certificat médical)
- L'autorisation pour le droit à l'image
- La fiche trousseau